

INFO

Pour les nouvelles classes d'eau, envoi du **formulaire WORD** au plus tard pour le **4 décembre 2023**.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'OCCE ont signé une convention qui définit les obligations de chacun, l'OCCE est la structure relai pour toutes les écoles du département.

Depuis 2017, il est demandé d'aborder le **changement climatique lors de la réalisation de toute classe d'eau.** Sur ce sujet, vous trouverez sur la plateforme vidéo de l'Agence des éléments qui peuvent être exploitables et sur [site OCCE 51](https://www.occe51.fr).

Voici aussi quelques liens vidéos supports de travail

<http://la-kolok.com/pedagogie/pas-complique-si-bien-explique/>

<https://www.youtube.com/watch?v=xXQtcYsqvLA>

https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/video-rechauffement-climatique-a-quoi-ressemblera-la-meteo-en-2050_764845.html

L'Agence de l'Eau

Propose une méthodologie

Fournit des outils pédagogiques (livres de bord vierges, documents ...)

Fournit les diplômes

Valide les projets

Reçoit de l'OCCE 51 les bilans pédagogiques

Attribue les subventions (700 € / classe)



L'OCCE 51

Informe les enseignant·e·s.

Reçoit les inscriptions (cf bas de page)

Assiste les enseignant·e·s pour le montage du projet

Veille au respect du cahier des charges d'une classe d'eau

Approuve les projets

Transmet les dossiers à l'agence

Met à disposition ses valises pédagogiques sur l'eau contenant des livres de bord des autres années remplis (tous niveaux)

Reçoit les bilans (livre de bord, DVD...) rendant compte

Rend compte à l'agence par un bilan annuel

Verse les subventions

Cahier des charges d'une classe d'eau

- Remplir le **dossier 23 24**
- **Durée** : 5 jours consécutifs hors mercredi (10 pour les maternelles et les SEGPA). Le parc national de la montagne de Reims ; Reims métropole etc. sont des partenaires privilégiés pour vous aider à construire votre projet.
- **Matériel pédagogique** : 1 exemplaire d'un livre de bord destiné à être conservé par l'élève.
- **Activités** :
 - recevoir dans l'école (rencontre avec des personnes spécialisées)
 - sortir de l'école (visites)
 - organiser des ateliers en classe
- **Production finale** (œuvre collective) : exposition, vidéo...
- **Séance de clôture** : évènement festif pour valoriser le travail.

Les bilans pédagogiques (livre de bord, site...) sont à envoyer à l'OCCE Marne (par mail de préférence) au plus tôt après la classe d'eau.